

CPN 56 22/04/2015

Pt Griset empêché. Séance présidée par le Directeur Général de l'APCM, Monsieur MOUTOT

Intervention des OS :

- il est anormal que le CR soit remis en préparatoire ce qui ne permet pas une étude sérieuse de celui-ci.
- demande de vider les ODJ des CPN précédentes avant d'aborder le suivant et d'avoir une information sur les heures de début et de fin des CPN56.
- proposition d'une présidence alternée pour les CPN56 : explication du Directeur Général MOUTOT sur la présidence CPN56 par l'APCMA et non par le Collège Employeur.
- opposition sur la décision unilatérale de l'APCMA de dématérialiser les documents envoyés aux OS.

1 - Adoption du compte rendu CPN56 1er avril.

Suspendue.

2 - Création - modification - suppression d'emploi-repère et d'emploi-type (annexe 1).

Précisions sur l'identification des fiches emplois par CMAR et CRMA. Sur la position du Collège Salarié ne souhaitant pas voter pour le travail ONE, cette position est réitérée.

3 - Demandes de la CGT (CHSCT, valeur du point).

Position du Collège Employeur qui évolue, est annoncé la mise en place d'un groupe de travail sur le CHS vers la dimension CT.

4 - Demandes de la CFDT (articles 29, 56, 59 et 15 - CHSCT - valeur du point).

Idem CHS vers groupe de travail.

5 - Demandes de FO (articles 18, 54-1 - annexe XVII - bilan social type - revalorisation salariale).

6 - Questions diverses.

Selon Mr MOUTOT la situation économique du réseau ne permet pas de proposer une évolution du point. La Réforme du réseau ne permettra pas de faire des économies mais a pour objet de sauver l'emploi. Pour autant l'indemnité des élus a été augmentée pour tenir compte de l'augmentation de leurs cotisations.